

# Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

## ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 2 avril 2024, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 088-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. État des revenus et dépenses
8. Dépenses à approuver
  - a) Jeudis en chansons 2024
  - b) Programme Nouveaux horizons pour aînés – achat des équipements
  - c) Tests de débit des bornes-fontaines
  - d) Vidange des regards et nettoyage de la station de pompage
  - e) Potirothon Gentilly
  - f) Renouvellement de l'entente avec Citam
  - g) Fauchage des bordures de routes
  - h) Étude pour la remise en service du puits P2
9. Demandes
  - a) Courir pour les zèbres
  - b) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
  - c) Municipalité de Val-Alain – retrait des places subventionnées en garderie
  - d) Moisson Mauricie Centre-du-Québec – brunch bénéfice
  - e) Club social des pompiers – utilisation gratuite du chalet des sports
  - f) Comité des résidents du CHSLD de Fortierville – utilisation gratuite de la salle
  - g) FCM – Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
  - h) Centre de services scolaire de la Riveraine – activités de mise en forme
10. Affaires courantes
  - a) Distribution du Courrier Sud
  - b) ASLS - Protocole de collaboration 2024
  - c) Nomination d'un comité de gestion des actifs en eau potable
  - d) Avis de vacance du poste de conseiller municipal numéro 6

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- e) Tournée régionale de sensibilisation aux modes de financement des services d'eau
- 11. Suivi de dossiers
  - a) Vente pour taxes
  - b) Faire danser un village
    - i) Demande d'aide financière au Fonds culturels de la MRC de Bécancour
    - ii) Mandat pour la musique
  - c) Vente de la table de billard du Club de croquet
  - d) Contrat pour la tonte de la pelouse
- 12. Règlements
- 13. Comités et MRC
- 14. Affaires nouvelles
  - a) Nomination d'un maire suppléant
  - b) Formation FQM – Préparez efficacement vos séances du conseil
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

### **RÉSOLUTION # 089-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

#### **4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR**

Comme la directrice générale avait oublié d'envoyer le procès-verbal du 4 mars avec les documents de réunion aux élus, l'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine réunion.

#### **5. COMPTES À PAYER**

### **RÉSOLUTION # 090-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1631 à # 1635 pour la somme de 12 374.59 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502180 à # 502202 pour la somme de 119 906.12 \$.
3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 13 057.90 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois de mars 2024 pour la somme de 14 682.86 \$.

#### **6. LISTE DES REVENUS**

Description	Montant
Revenus taxes municipales	165 157.72 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	390.00 \$
Compensation Recyc Québec	30 836.64 \$
Subvention TECQ	39 147.74 \$
Suvention petites municipalités	4 000.00 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Programme Nouveaux Horizons	12 777.00 \$
Echotier	60.00 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	15.00 \$
Intérêts sur EOP	273.84 \$
<b>Total</b>	<b>253 017.94 \$</b>

### 7. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

CONSIDÉRANT l'état des revenus et dépenses au 28 mars 2024 ;

#### RÉSOLUTION # 091-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'état des revenus et dépenses au 28 mars 2024. Cet état démontre des revenus de 1 005 603.99 \$ et des dépenses de 475 299.69 \$, pour un surplus de 530 304.30 \$.

### 8. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) **Jeudis en chansons 2024**

ATTENDU QUE les Jeudis en chansons se tiendront à Fortierville le 8 août 2024 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville recevra la porte-parole de l'événement, madame Landy Rose ;

#### RÉSOLUTION # 092-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'artiste pour les Jeudis en chansons soit Landy Rose et son groupe, au coût de 1 600 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-349 (activités municipales).

#### b) **Programme Nouveaux horizons pour aînés – achat des équipements**

ATTENDU QUE la municipalité recevra une somme de 12 777 \$ du programme Nouveaux horizons pour aînés ;

#### RÉSOLUTION # 093-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les achats suivants dans le cadre de ce projet :

- Une table de billard avec accessoires au coût de 4 219.98 \$ plus les taxes chez Techno-Jeux inc.
- Un auvent rétractable pour la salle municipale au coût de 6 280 \$ plus les taxes chez Unicanvas (installation incluse).
- Deux abris-soleil de 10 x 10 avec kits de parois transparentes au coût total de 1 268 \$ plus les taxes chez Uline.

#### c) **Tests de débit des bornes-fontaines**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite réaliser des tests de débit sur

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ses bornes-fontaines à tous les deux ans ;

ATTENDU QUE le SSIRMRCB ne souhaite pas prendre ce dossier en charge cette année ;

ATTENDU les soumissions reçues (prix avant taxes) :

FP Protection incendie : .....Aucune soumission reçue  
Hydra-Spec inc. : ..... 799 \$  
Protection incendie JMB : ..... 2 400 \$  
SIMO : ..... 1 680 \$  
Viking fire : .....Aucune soumission reçue  
Groupe Hélios : .....Aucune soumission reçue

### **RÉSOLUTION # 094-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Hydra-Spec inc. pour les tests de débits des bornes-fontaines au coût de 799 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-526 (tests de débit bornes-fontaines).

#### **d) Vidange des regards et nettoyage de la station de pompage**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire vidanger une cinquantaine de grilles pluviales ainsi que deux postes de pompage à l'automne 2024;

CONSIDÉRANT les offres reçues (prix avant taxes) :

Fournisseur	Prix	Disposition
Sani-Orléans	3 525 \$	175 \$ / m <sup>3</sup>
EBI Envirotech	4575.95 \$	99 \$ / tonne
Vacuum Drummond	6 139.98 \$	Solide : 125 \$ / tonne Eau de lavage : 37.40 \$ / m <sup>3</sup>

### **RÉSOLUTION # 095-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Sani-Orléans pour les travaux au coût approximatif de 3 525 \$ plus les taxes plus les frais de 175 \$ / m<sup>3</sup> pour la disposition des solides.

#### **e) Potirothon Gentilly**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite participer au Potirothon de Gentilly;

### **RÉSOLUTION # 096-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité au Potirothon au coût de 60.00 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-70290-997 (aide communautaire discrétionnaire).

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### f) Renouvellement de l'entente avec Citam

ATTENDU QUE le contrat avec Citam (système d'alerte à la population) prendra fin sous peu ;

ATTENDU QUE la MRC souhaite savoir si les municipalités veulent reconduire le contrat ;

#### **RÉSOLUTION # 097-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à la MRC de Bécancour que le conseil municipal de Fortierville souhaite reconduire le contrat avec Citam, pour un montant de 0.22 \$ per capita annuellement.

### g) Fauchage des bordures de routes

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite faire faucher l'herbe en bordure des routes au mois de juillet ;

#### **RÉSOLUTION # 098-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les Entreprises MMR Turcotte inc. pour le fauchage au coût de 110 \$ / heure. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-51 (entretien des chemins).

### h) Étude pour la remise en service du puits P2

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite investiguer à savoir si le puits P2 de l'avenue de l'Aqueduc pourrait être remis en fonction pour augmenter la quantité d'eau potable de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de l'hydrogéologue Envir'eau puits pour la réalisation des différentes étapes :

Planification et recherche bibliographique	750 \$
Travaux de terrain (incluant inspection du puits par caméra, sondes d'enregistrement, vérification du pompage, analyses selon les tableaux 6.1 et 6.2 du Guide de conception des installations de production en eau potable)	10 850 \$
Frais de gestion sur fournisseur (laboratoire)	600 \$
Travaux de synthèse / interprétation des résultats/ rédaction du rapport	5 810 \$
Total	18 010 \$

CONSIDÉRANT QU'à tout moment, l'étude peut prendre fin selon les résultats obtenus ;

#### **RÉSOLUTION # 099-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Envir'eau puits pour la caractérisation hydrogéologique d'un ancien puits municipal (P2) au coût maximum de 18 010 \$ plus les taxes. Cette dépense sera financée par le TECQ. Si toutefois le programme de la TECQ n'est pas disponible en 2024, ce projet sera financé par le surplus accumulé non affecté.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### 9. DEMANDES

#### a) **Courir pour les zèbres**

ATTENDU la demande de madame Jade Gendron pour l'organisation d'une course sur la piste cyclable le 2 juin prochain et l'utilisation du chalet des loisirs pour les salles de bain;

ATTENDU QUE les profits recueillis lors cette course seront remis à « Courir pour les zèbres, organisme dédié aux maladies rares ou orphelines ainsi qu'aux maisons de répit qui accueillent les enfants avec des besoins particuliers;

#### **RÉSOLUTION # 100-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre la tenue de cette course sur la piste cyclable le 2 juin prochain ainsi que l'accès au chalet des loisirs pour les salles de bain.

#### b) **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

#### **RÉSOLUTION # 101-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

#### c) **Municipalité de Val-Alain – retrait des places subventionnées en garderie pour le CPE Allée d'étoiles**

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a créé un organisme à but non lucratif, le Centre de la petite enfance Allée d'étoiles afin de réaliser une demande de places au ministère de la Famille et cette demande s'est effectuée de concert avec le CPE L'Envol, porteur du projet;

ATTENDU QUE 29 places ont été confirmées par le ministère de la Famille en août 2021;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ATTENDU QU'en 2022, le CPE Allée d'étoiles a fusionné avec le CPE L'Envol afin de faciliter la progression du dossier et que depuis ce temps, s'en est suivi d'échanges de courriels, de rencontres, de visualisation de plans et de mises à pied du chargé de projet ainsi que de l'architecte, par la directrice générale du CPE L'Envol, madame Lyne Samson;

ATTENDU QUE le 25 janvier 2024, le CPE L'Envol faisait parvenir par courriel à la Municipalité de Val-Alain les plans préliminaires du futur CPE en mentionnant qu'une rencontre virtuelle sera planifiée le 6 mars prochain; ATTENDU QUE le 13 février 2024, la Municipalité de Val-Alain apprenait de la directrice générale du CPE L'Envol que le projet du CPE Allée d'étoiles risquait d'être abandonné;

ATTENDU QUE le 16 février 2024, le maire de Val-Alain rencontrait la députée de Lotbinière-Frontenac afin d'obtenir des explications et que cette dernière lui a annoncé l'orientation soudaine du ministère de la Famille de retirer les places obtenues en 2021 en raison d'un dépassement de coût de l'ordre de plus de 800 000\$;

ATTENDU QUE sur les 29 places accordées à Val-Alain, 13 demeureront toujours dans la MRC de Lotbinière et que 16 places retourneront directement au ministère de la Famille;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a tenu une conférence presse, le 19 février 2024, dénonçant la décision du ministère de la Famille et voulant obtenir la ventilation des dépassements de coût. Cet événement a réuni près d'une centaine de citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a accordées des entrevues auprès de divers médias écrits et radiophoniques afin de faire bouger les choses;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain a fait parvenir une lettre à la directrice générale du CPE L'Envol et la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy, le 20 février 2024 afin d'obtenir des réponses précises et claires sur l'abandon du projet de la Municipalité de Val-Alain;

ATTENDU QU'il n'y a eu jusqu'à maintenant aucun retour de ces deux intervenantes;

ATTENDU QUE le maire suppléant, monsieur Matthieu Giroux, s'est entretenu avec la députée de Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours, sans toutefois permettre de fixer une rencontre avec le ministère de la Famille;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune discussion avec la Municipalité de Val-Alain afin de trouver une solution alternative à une construction neuve; ATTENDU QUE la ministre de la Famille a pourtant annoncé le 15 février 2024 le développement de 1 997 nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs;

ATTENDU QUE ces nouvelles places sont considérées comme étant stagnantes dans le développement de certains projets de CPE et qu'elles ont été reprises au détriment des milieux qui sont souvent dévitalisés;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Alain désire toujours obtenir des réponses dans son dossier et considère que cette situation touche assurément d'autres communautés;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville est également d'avis que l'abandon d'un tel projet représente des enjeux économiques et sociaux pour les municipalités et les villes du Québec.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### RÉSOLUTION # 102-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville appuie les démarches de la Municipalité de Val-Alain en demandant au gouvernement provincial de respecter son engagement et transmet un exemplaire de la présente résolution :

- à la direction générale de la Municipalité de Val-Alain;
- à la députée de la Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours;
- à la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy;
- au ministre responsable de Chaudière-Appalaches, monsieur Bernard Drainville;
- au Premier ministre du Québec, monsieur François Legault;
- au chef du Parti libéral du Québec, monsieur Marc Tanguay;
- aux porte-paroles de Québec Solidaire, monsieur Gabriel Nadeau-Dubois et madame Émilise Lessard-Therrien;
- au chef du Parti québécois, monsieur Paul St-Pierre Plamondon.

#### **d) Moisson Mauricie Centre-du-Québec – brunch bénéfice**

CONSIDÉRANT QUE Moisson Mauricie Centre-du-Québec organisera un brunch-bénéfice au Delta de Trois-Rivières le dimanche 5 mai prochain au coût de 45 \$ par adulte;

### RÉSOLUTION # 103-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présent de ne pas acheter de billet pour le brunch, mais de plutôt faire un don de 50 \$ à l'organisme. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-70290-997 (aide communautaire discrétionnaire).

#### **e) Club social des pompiers – utilisation gratuite du chalet des sports**

ATTENDU la demande du Club social des pompiers pour utiliser le chalet des loisirs le 13 juillet prochain pour une activité sociale;

### RÉSOLUTION # 104-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le chalet des sports gratuitement pour le Club social des pompiers le 13 juillet 2024.

#### **f) Comité des résidents du CHSLD de Fortierville – utilisation gratuite de la salle**

ATTENDU QUE le Comité des résidents du CHSLD de Fortierville demande à utiliser la salle municipale le 2 juin 2024 pour sa fête familiale annuelle;

### RÉSOLUTION # 105-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la salle gratuitement pour la fête familiale de la Résidence Fortierville.



## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### **g) FCM – Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique**

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

### **RÉSOLUTION # 106-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

### **h) Centre de services scolaires la Riveraine – activités de mise en forme**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire la Riveraine organisait des activités de mise en forme à l'ancienne école primaire de Manseau;

ATTENDU QUE suite à un dégât d'eau dans le bâtiment, le CSS de la Riveraine doit trouver un autre lieu pour les activités;

ATTENDU QUE ces activités de mise en forme sont offertes gratuitement aux participants;

### **RÉSOLUTION # 107-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la salle municipale gratuitement au CSS de la Riveraine pour les activités de mise en forme.

## **10. AFFAIRES COURANTES**

### **a) Distribution du Courrier Sud**

La directrice générale mentionne que l'hebdomadaire *Le Courrier Sud* est maintenant disponible au bureau municipal. Des exemplaires seront aussi laissés dans l'entrée du bureau de poste.

### **b) ASLS - Protocole de collaboration 2024**

ATTENDU le protocole de collaboration 2024 proposé par l'Association de soccer les Seigneuries;

### **RÉSOLUTION # 108-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le protocole de collaboration pour l'année 2024 et de désigner la directrice générale pour la signature du document.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### c) Nomination d'un comité de gestion des actifs en eau potable

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a manifesté, par sa résolution # 079-03-2024, l'intention d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan de gestion des actifs de l'eau potable avant le 31 décembre 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit mettre sur pied un « comité de gestion des actifs en eau potable », et que ce comité doit idéalement être formé d'élus et d'employés municipaux;

#### **RÉSOLUTION # 109-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les personnes suivantes pour faire partie du comité de gestion des actifs en eau potable :

- Benoit Tousignant, opérateur en eau potable
- Annie Jacques, greffière-trésorière et directrice générale
- Michel Fortier, conseiller municipal responsable de l'eau potable
- Marc Lemay, conseiller municipal responsable de l'eau potable

### d) Avis de vacance du poste de conseiller municipal numéro 6

ATTENDU QUE le mandat du conseiller municipal numéro 6, monsieur James Kingston, a pris fin le 1<sup>er</sup> avril 2024, date de sa démission;

ATTENDU QUE conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums, *le greffier-trésorier qui constate la vacance d'un poste en avise le conseil à la première séance qui suit;*

ATTENDU QUE ce 2 avril 2024, un avis de vacance du poste de conseiller municipal # 6 est déposé par la directrice générale et greffière-trésorière à la présente séance;

ATTENDU QUE conformément à l'article 335 de la Loi sur les élections et les référendums, *la vacance qui est constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale doit être comblée par une élection partielle;*

ATTENDU QUE conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums, *le président d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis de la vacance, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les quatre mois de l'avis d'élection;*

#### **RÉSOLUTION # 110-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission du conseiller # 6 monsieur James Kingston.

La directrice générale et greffière-trésorière, qui occupe également la fonction de présidente d'élection, avise le conseil municipal qu'elle a fixé, conformément à l'article 339 de la Loi sur les élections et les référendums, la date du scrutin au dimanche 26 mai 2024.

Madame la mairesse adresse des remerciements à M. Kingston pour son implication des dernières années. Il a occupé le rôle de conseiller de 2009 à aujourd'hui, soit pendant presque 15 ans.

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### e) **Tournée régionale de sensibilisation aux modes de financement des services d'eau**

La directrice générale informe les élus que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation procédera, dans les prochains mois, à une tournée régionale de sensibilisation aux modes de financements des services d'eau à l'intention des élus municipaux. L'objectif de cette tournée est d'informer les élus municipaux sur l'importance de l'économie d'eau potable et des différents modes de tarification, tout en favorisant le partage d'idées et de bonnes pratiques.

Les activités les plus près de Fortierville auront lieu à Victoriaville le mercredi 5 juin 2024 et le vendredi 7 juin 2024 à Nicolet.

## 11. **SUIVI DE DOSSIERS**

### a) **Vente pour taxes**

#### **RÉSOLUTION # 111-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la directrice générale adjointe, madame Chantal Castonguay, pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes le 13 juin 2024 à la MRC de Bécancour. Elle sera autorisée à miser le montant des taxes dues pour 2023 pour les propriétés de Fortierville en vente pour taxes.

### b) **Faire danser un village**

#### i) **Demande d'aide financière au Fonds culturels de la MRC de Bécancour**

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville souhaite déposer une demande d'aide financière au Fonds culturels de la MRC de Bécancour pour son projet Faire danser un village;

#### **RÉSOLUTION # 112-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, madame Annie Jacques, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds culturels de la MRC de Bécancour et à signer tous les documents requis.

#### ii) **Mandat pour la musique**

ATTENDU la volonté du conseil de réaliser le projet « Faire danser un village »;

#### **RÉSOLUTION # 113-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner M. Jean-François Lemieux pour la composition de l'œuvre incluant les arrangements musicaux et l'enregistrement en studio au montant de 2 000 \$ plus les taxes.

### c) **Vente de la table de billard du Club de croquet**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se départir de l'ancienne table

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

de billard du Club de croquet;

ATTENDU QU'un avis à cet effet à été diffusé dans le journal l'Échoier du 15 mars 2024;

ATTENDU QUE les gens intéressés avaient jusqu'au 28 mars pour soumettre une offre;

ATTENDU l'offre reçue de M. Gilles Marchand au coût de 75 \$;

### **RÉSOLUTION # 114-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre la table de billard à M. Gilles Marchand au prix de 75 \$. M. Marchand sera responsable du démantèlement et du transport de la table de billard.

#### **d) Contrat pour la tonte de la pelouse**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait accordé, par sa résolution # 303-12-2022, un contrat pour la tonte de la pelouse aux Entreprises Édouard Paquette pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec les Entreprises Édouard Paquette stipule, à l'article 6, que « le détenteur de ce contrat ne peut ni le céder ni le vendre à une tierce partie, sans le consentement formel du Conseil municipal » ;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises Édouard Paquette souhaitent céder ledit contrat à Entretien paysager James Kingston ;

### **RÉSOLUTION # 115-04-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que les Entreprises Édouard Paquette cèdent le contrat de tonte de pelouse à Entretien paysager James Kingston pour les années 2024 et 2025, aux mêmes conditions et tarifs prévus initialement au contrat.

## **12. RÈGLEMENTS**

Aucun règlement.

## **13. COMITÉS ET MRC**

### **a) Direction générale de la MRC de Bécancour**

Madame la mairesse informe le conseil que M. Daniel Béliveau, d.g. de la MRC de Bécancour, devrait prendre sa retraite à l'automne 2024. Une firme a été engagée pour lancer l'offre d'emploi.

## **14. AFFAIRES NOUVELLES**

### **a) Nomination d'un maire suppléant**

ATTENDU la démission de M. James Kingston;

ATTENDU QUE M. Kingston occupait le poste de maire suppléant;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### RÉSOLUTION # 116-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Michel Fortier à titre de maire suppléant.

Cet élu sera également ajouté à la liste des signataires pour les effets bancaires.

### **b) Formation FQM – Préparez efficacement vos séances du conseil**

ATTENDU la formation intitulée « Préparez efficacement vos séances du conseil municipal » donnée par la FQM en formule vidéoconférence le 15 avril prochain;

### RÉSOLUTION # 117-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que la mairesse, madame Julie Pressé, assiste à cette formation au coût de 499 \$ plus les taxes. La directrice générale y assistera également. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-11000-419 (formation élus).

### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### RÉSOLUTION # 118-04-2024

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

\_\_\_\_\_  
Julie Pressé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».